



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 26 août 2025, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : annonce d'un mouvement de grève reconductible pour les journées du 1^{er} septembre 2025 au 30 septembre 2025, couvrant l'ensemble des agents du Conseil départemental de la Vendée.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Le gouvernement du Président de la République (Monsieur Macron) a annoncé le 15 juillet 2025 sa volonté du principe « faire travailler plus pour toucher moins », notamment pour les agents de la fonction publique : gel du point d'indice ; travailler deux jours de plus sans gagner plus ; s'attaqué à l'accès aux droits à la retraite ; payer plus pour se soigner, remise en cause de la cinquième semaine de congés payés... Force est de constater que les pauvres et les modestes seront à nouveau mis à contribution « par leur bourse et par le vie » afin de payer les caprices des plus riches.

De plus, le discours culpabilisant du premier ministre le 25 août 2025 est indécent. Si la dette de la France est un sujet, est-il nécessaire de rappeler : 211 milliards d'aides aux entreprises sans contrôle en 2023 (la recette de la TVA était de 272 milliards) ; un plan de relance européen à environ 750 milliards (peut-être même 800 milliards) dont « *les destinations des fonds sont difficiles à tracer* » ; une fraude fiscale estimée entre 60 et 100 milliards (comparée à la fraude sociale estimée à 13 milliards dont 6,9 milliards rien que pour le non-paiement de cotisations des employeurs) etc ? Est-il utile de rappeler les 6 milliards de dépenses publiques pour les Jeux Olympiques ?

La situation pour les humbles et les modestes est depuis longtemps critique : « *nous sommes rattrapés par la voiture balais du SMIC* » ; « *nous sommes payés, de plus en plus, avec de la monnaie de singe* » ; « *si autrefois j'arrivais, un peu, à économiser à la fin du mois, désormais mes économies ont fondu. Je provisionne en début de mois pour tenir à la fin du mois* » ; « *je n'arrive plus à me soigner : pas de médecin (et trop cher)* » ; « *je n'arrive plus à faire face aux aléas de la vie : faire le contrôle technique de la voiture ; changer le réfrigérateur...* » ; « *on paye plus cher et ça fonctionne moins bien* » ; « *je n'arrive plus à avoir mes droits : j'ai abandonné* » ; « *je ne sais pas comment je vais financer les études de ma grande* » ; « *où allons-nous ? Que va devenir nos enfants ?* » ; « *ils nous ont tout pris* »... Bien que inaudibles, les agents dénoncent cette violence institutionnelle bien policée, bien endimanchée.

Parallèlement, le « ras-le-bol » démocratique est très profond. Les « plus riches » ont liés les volontés. Ainsi, le loyalisme (la soumission aveugle au chef), a supplanté la loyauté (la fidélité à des valeurs, des principes). Ils ont capté les intelligences par la sélection du conformisme à leurs intérêts, notamment par le système éducatif, nos hauts fonctionnaires à Bercy. Ils ont pris la direction des consciences à travers notamment l'achat des médiats, les instituts de sondage, en rendant inaudibles les contestataires (mépris, moquerie, diabolisation, combat) pour imposer leur opinion. Ils ont corrompu les valeurs et principes nationaux qui soudent l'édifice sociale (ex : « *cotiser en fonction de mes moyens et recevoir en fonction de mes besoins* », la laïcité...). La rigueur de notre constitution, des lois, des normes, les résultats des élections, sont altérés par des compromis douteux. L'intérêt général est subordonné à des ambitions personnelles, financières. Ils ont géré la France en « fainéant », en se déresponsabilisant, par la stratégie de l'efficacité et la résilience : « *y'a qu'a* » ; « *faut qu'vous* » ; « *c'est comme ça* »...

La CGT CD85, n'est pas aveugle de la stratégie qui consiste à imposer sa loi (celle des plus riches) sur le décombre de toutes les lois et d'imposer son pouvoir sur les décombres de tous les autres pouvoirs. Il n'y a aucune fatalité.

Monsieur le président, l'assiette des agents se vide depuis bien trop longtemps.

La CGT CD85 revendique principalement :

- Pouvoir d'achat : une revalorisation du point d'indice à 6€ (actuellement 4€92) et l'indexation des pensions et du point d'indice sur l'inflation ; revalorisation des indemnités (frais kilométriques, astreintes...) ...
- Retraite : retour immédiat à l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans pour revenir rapidement à 60 ans ; départs anticipés pour les carrières longues et pour celles et ceux ayant exercé des métiers pénibles (reconnaissance de la pénibilité des métiers féminisés invisibilisé) ; calcul de la pension sur les traitements des 6 derniers mois dans le public (10 meilleurs années dans le privé) ; garantie d'un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité pour une carrière complète ; prise en compte des années d'études et des périodes de première recherche d'emploi et de chômage non indemnisé...
- Repos : garantie des cinq semaines de congés payés ; maintien des jours de fractionnement ; maintien de tous les jours fériés ; maintien des 35h ; stop à l'écrêtage ...
- Santé : défense de « la sécurité sociale » (prise en charge à 100% des frais de santé) ; maintien du principe « *je cotise en fonction de mes moyens et je reçois en fonction de mes besoins* » ; maintien à 100% du traitement et garantie des primes en maladie ordinaire ; respect des repos récupérateurs ...
- Justice : rétablissement des conseils de discipline de recours pour les agents de la fonction publique ; stop à l'autoritaire et à l'arbitraire ; respect des principes du droit ; une inspection du travail indépendante pour la fonction publique territoriale ; un accès à la justice effectif ...
- Conditions de travail : définir les valeurs et principes afin de fixer le cap, la route pour tous les agents ; stop aux violences institutionnelles ; stop au management par l'efficacité et la résilience ; étude effective sur les risques psychosociaux ; une « inspection du travail » indépendante pour la fonction publique territoriale ; prise en compte de l'ancienneté en matière de promotion (stop au mérite) ; des moyens pour produire (du matériel en bon état) pour assurer de servir l'intérêt général...
- Dialogue social : respect des règles et des principes ; liberté de correspondance des organisations syndicales ; vote à l'urne aux prochaines élections (fracture

numérique) ; concertation avec les représentants du personnel sur les sujets concernant les agents ; pas de discrimination syndicale...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reproductible pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 30,31 septembre 2025, de 0h à 24h pour l'ensemble des agents du Conseil Départemental de la Vendée. Notre préavis couvre notamment la journée du mercredi 10 septembre 2025.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85